

Le Mouvement des Régies regrette vivement la coupe budgétaire de 10 milliards d'euros

Les 128 Régies de Quartier et de Territoire, leurs 13 000 salariés et 2 500 bénévoles prennent acte du décret du 21 février 2024 relatif à l'annulation, entre autres, des crédits dédiés au soutien de la politique de la ville (annulation de 49 millions), ou encore au périmètre des dispositifs d'emploi et d'insertion (229 millions d'euros) et de la vie associative, etc. A quelques jours de la finalisation de l'écriture, qui se veut concertée, collective, des nouveaux Contrats de Ville, mais aussi en pleine co-construction (Etat avec les réseaux de l'insertion) de la feuille de route de l'Insertion par l'Activité Economique, **l'impact de ces coupes suscite notre plus vive inquiétude.**

Annule-t-on aussi la lutte contre la misère ? Annule-t-on aussi les actions en faveur des habitants, des territoires ? Annule-t-on aussi nos engagements contre la précarité énergétique ? Annule-t-on aussi l'aide aux publics très éloignés de l'emploi ? Annule-t-on aussi les accompagnements au quotidien des familles dans leur accès aux droits ?

Cette coupe budgétaire est incompréhensible.

Quels signaux souhaite-t-on envoyer à l'ensemble des réseaux associatifs, des services publics, investis au quotidien ensemble en faveur des habitants des Quartiers de la Politique de la Ville, ces quartiers dits prioritaires ? Comment peuvent-ils être qualifiés de prioritaires alors que les moyens indispensables à leur soutien sont amputés ?

Sur la méthode, enfin, peut-on annuler, par un simple décret, sans discussion au parlement, les fonds nécessaires au service des territoires les plus démunis ?

Toutes ces annulations qui touchent l'ensemble des grandes politiques publiques risquent de démultiplier les effets délétères et impacter fortement nos concitoyens les plus modestes dans leur vie quotidienne (éducation, emploi, santé, sécurité, environnement, etc.)

Le Mouvement des Régies alerte les responsables politiques sur les conséquences de ces décisions qui s'ajoutent aux signaux anxiogènes comme l'inflation, les conflits internationaux, la montée des extrémismes idéologiques, les positions législatives récentes qui remettent en question les droits fondamentaux de la République.

Plus que jamais la politique de la ville a besoin de moyens à la hauteur des difficultés que vivent les 5 millions d'habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Plus que jamais l'engagement financier de l'Etat est nécessaire pour restaurer l'égalité entre les territoires. Nous exhortons donc le gouvernement à reconsidérer ses choix pour concourir à une véritable justice sociale en France.

Jacques Limouzin
Président du Mouvement des Régies

Contact presse

Delphine Didier, Responsable Communication au Mouvement des Régies
06 77 75 46 84 // delphine.didier@lemouvementdesregies.org

A propos du Mouvement des Régies

Depuis plus de 40 ans, **les Régies de Quartier et les Régies de Territoire agissent avec et pour les habitants des territoires populaires, principalement dans les quartiers prioritaires de la ville et le monde rural.**

Les Régies de Quartier et les Régies de Territoire sont des associations qui regroupent des habitants, des collectivités locales et des bailleurs sociaux pour intervenir ensemble dans la gestion de leur territoire. À travers leurs missions techniques, les Régies concourent à un projet global, ancré dans l'Économie sociale et solidaire (ESS).

Les Régies portent un projet humaniste centré sur les besoins des habitants de territoires en difficulté. **Nous sommes convaincus de la nécessité d'associer les habitants aux décisions qui concernent leur cadre de vie.** En les rendant acteurs, nous renforçons leur pouvoir d'agir et leur implication dans la vie de leur quartier. Une Régie génère de l'activité économique, sociale et solidaire et emploie en priorité les habitants, favorisant ainsi l'insertion professionnelle. **Nous considérons les quartiers comme des biens communs où la gouvernance doit être partagée par les acteurs qui la composent.**

- 128 Régies de Quartier et Régies de Territoire
- 94% des Régies interviennent dans un quartier politique de la ville ;
- 291 quartiers prioritaires couverts par les Régies
- 2 500 bénévoles
- Près de 13 000 salariés chaque année, dont 50% de contrats de droit commun ;
- 800 marchés publics contractualisés dont 50% de marchés adaptés (Art. 14 ou 30)
- 76% de ces marchés relèvent des achats socialement responsables
- Une masse salariale moyenne par Régie de 1 275 000€ ;